



## COMPTE-RENDU RÉUNION SÉCURITÉ

Commission sécurité

Le 16 janvier 2011, le CODEP 27 a organisé une réunion d'information Sécurité de 9 à 12 heures à la salle des fêtes de Quittebeuf.

Nous avons été accueillis par Alain AUBREE président du club de Quittebeuf, par le maire de la commune qui a souhaité la bienvenue à l'ensemble des personnes présentes. La réunion s'est déroulée en présence du responsable sécurité de ligue de Haute-Normandie FFCT.

La présidente du CODEP, Monique LORIDE, a remercié la municipalité pour l'accueil et la mise à disposition des locaux et a présenté le docteur LE VAN, médecin et président de la commission médicale de la FFCT.

Après l'accueil des participants, 26 clubs du Codep représentés par une soixantaine de personnes, la réunion a débuté.

### Intervention du docteur LE VAN :

En première partie, le Docteur LE VAN, est intervenu sur le suivi médical des cyclotouristes, insistant sur la nécessité de faire pratiquer des examens médicaux afin d'éviter les accidents cardiaques sur le vélo. Il a également abordé la manière de pratiquer notre sport et surtout d'éviter de rouler en sur-régime, de rouler « **dans le rouge** ».

- **Cyclo et santé** : hors esprit compétition la pratique est également bénéfique pour la santé
- **Réduction de la mortalité** : bénéfique sur les maladies cardiovasculaire et autres avantages apportés
- **Les inconvénients** : si ce sport est pratiqué sans discernement et hors contrôle médicale
- **Rouler en Sécurité** : nécessité de la visite et du bilan médicale
- **Contenu de l'examen médical** annuel (ECG)
- **Evolution des décès à la FFCT** : variation et évolution entre 1989 et 2010, uniquement pour la cause cardiaque – **7 en 1989 – de 24 à 29 entre 2006 et 2010**. Sur 38 décès en 2010 ? 29 ont pour origine un problème cardiaque.
- **Prévention** : faut-il rendre obligatoire le contrôle médicale pour la délivrance de la licence,

Puis ont suivi les questions/réponses avec la salle. En particulier les participants ont pu demander des informations au médecin sur leur cas particulier.

L'intervention du médecin fédéral a été un point fort de cette matinée.

Après la pause et la dégustation de la galette, le responsable sécurité du Codep A. MACRET a abordé les dossiers suivants :

- **Information et différence entre la responsabilité civile et pénale** : faire remplir et signer l'imprimé portant sur les assurances lors de la demande de celle-ci. Responsabilité des dirigeants.
- **Organisation des randonnées** : mineurs seul et accompagnés
- **Présentation des statistiques accidents de la route**, en insistant sur le nombre élevé de décès constatés au sein de la FFCT.(décès par malaise cardiaque)

- **La responsabilité des dirigeants et des associations**, différence entre responsabilité civile et pénale. Ce qu'il faut faire et surtout ne pas faire lors de nos organisations, concentration ou rassemblement. Nécessité de faire signer l'imprimé « info assurance » édité par la fédé.
- **La circulation autorisée en sens interdit** a été abordée. Ce que l'on peut faire et ne doit pas faire.

Un questionnaire sur le **respect du code de la route** a été visionné, sous forme questions – réponses.

**Le port du gilet fluo** par les cyclistes a été abordé, obligations, où et quand le porter.

Dans les questions diverses, **les nouvelles directives** en ce qui concerne les titulaires du permis de conduire « B » pour la conduite des vélomoteurs de moins de 125 cm<sup>3</sup>, ainsi que l'immatriculation de tous cyclomoteurs, moins de 50cm<sup>3</sup> à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012.

Cette réunion s'est terminée par une séance de questions réponses.

Chaque personne présente s'est vue remettre en cadeau le livret « **Memorandum sécurité du cyclotouriste** » ainsi que la fiche « **Petit guide des premiers secours** ».

Comme depuis plusieurs années, on peut estimer que cette réunion a été couronnée de succès. Il est un fait que l'on peut toujours faire mieux, 26 sur 36 clubs étaient présents. Mais à la décharge de certains clubs, c'était le jour de leur assemblée générale.

#### **Intervention de la Présidente :**

- **actions de formation du CODEP :**
  - o 5<sup>ème</sup> journée pour les initiateurs **29 janvier** à Évreux
  - o Journée pour les Dames le **6 mars** à Vernon
  - o Stage d'animateur **les 29 et 30 octobre** soit à Vernon soit à Poses
  - o Stage d'initiateur les **11, 12 et 13 novembre**
- **rappel pour les problèmes d'assurance** : il est impératif de prendre contact avec la Présidente avant de contacter l'assurance fédérale.

**Compte rendu rédigé par Antoine Macret et Jean Desportes**

Antoine MACRET  
 Responsable sécurité CODEP  
 Tel : 0232343472  
 Mail : [an.mac@wanadoo.fr](mailto:an.mac@wanadoo.fr)